

Rentrée 2020

**Scouts et Guides *Pluralistes* de Belgique** a.s.b.l.

38, Avenue de la Porte de Hal B-1060 Bruxelles

Tél. (32) 02 539 23 19 – Fax. (32) 02 539 26 05

info@sgp.be – www.sgp.be

vivre les différences

Cher parent,

Nous venons de recevoir le protocole qui sera en vigueur durant toute cette année. Nous souhaitons vous transmettre les informations relatives à la procédure en cas de suspicion d’un cas Covid au sein de notre bulle.

**Avant l’activité**

Avant toute chose, nous vous rappelons que si votre enfant présente un ou plusieurs symptôme(s) compatible(s) avec une possible infection au COVID-19, il ne peut pas participer à l’activité, tant que les symptômes sont présents et qu’un médecin n’a pas autorisé la participation à l’activité.

**Si votre enfant a été testé positif au COVID-19**, il peut reprendre les activités normalement que 7 jours après l’apparition des symptômes et seulement s’il n’a pas eu de fièvre les trois derniers jours et que ses symptômes s’améliorent.

**Si une personne est testée positive au COVID-19 dans la bulle sociale de votre enfant**, :

* Si votre enfant ne développe pas de symptômes, il devra respecter une quarantaine de 10 jours à partir du dernier contact rapproché avec la personnes contaminée, suivi de 4 jours de vigilance par rapport à l’apparition de symptômes.
* Si votre enfant développe des symptômes liés au COVID-19, il devra se faire tester dès l’apparition des premiers symptômes et rester à la maison en attendant les résultats de son test. Si le test est positif, la quarantaine est prolongée de 7 jours. Si le test est négatif, la quarantaine s’arrête au septième jour et votre enfant peut à nouveau participer aux activités.

**Pendant l’activité**

Si un membre du groupe (jeune/animateur·rice/intendant·e) présente un ou plusieurs symptôme(s), il sera automatiquement isolé du reste de la bulle, dans un lieu prévu à cet effet.

La personne à contacter en cas d’urgence sera informée qu’elle doit venir chercher la personne isolée dans les plus brefs délais.

La personne présentant des symptômes devra se faire tester dans les 24h et communiquer les résultats au centre d’appel de l’AVIQ (Région wallonne - 071/205.105 ou 071/337.777)/COCOM (Région de Bruxelles Capitale - 0478/77.77.08) et au responsable de la Section.

**Après l’activité**

Les parents du reste du groupe seront informés de la situation. Lorsque le résultat du test sera connu, les parents seront avertis de celui-ci et de la procédure à appliquer si nécessaire.

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez en autorisant votre enfant à participer à nos activités. Nous restons à votre disposition pour toute question relative à l’organisation de l’année.

Bonne rentrée scoute,

Le Staff